

L'ACTU À LA LOUP'

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



N°131
JUN
2026



www.louplande.fr



CommuneDeLouplande

SAMEDI 3 OCTOBRE DE 8H À 12H

MATINÉE CITOYENNE

**5^{ème}
édition**

ATELIERS BRICOLAGE & JARDINAGE OUVERTS À TOUS
Une idée d'atelier ? Contactez la mairie !

INSCRIPTIONS EN MAIRIE : 02 43 88 52 28 • accueil@mairielouplande.fr



Chères Louplandaises, Chers Louplandais,

Au nom de l'équipe municipale, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez renouvelée lors du scrutin des élections municipales du 15 mars dernier.

Cela marque votre adhésion à notre projet pour que Louplande poursuive un développement harmonieux et solidaire, en cohérence avec les compétences de la Communauté de communes permettant de vous proposer un ensemble de services et d'équipements répondant à vos attentes, vos besoins et les capacités financières de notre commune.

Comme vous le savez, la fonction d'élus municipaux et de maire est au cœur de notre socle républicain. Elle exige, écoute, proximité, responsabilité, bienveillance et constance au service de l'intérêt général. C'est ce que nous aurons à cœur de mettre en œuvre au cours de ce mandat.

Notre fonctionnement s'appuiera sur 5 commissions :

- Infrastructure communale (bâtiments communaux, voirie, réseaux, atelier municipal),
- École, restaurant scolaire, accueil de loisirs, activité périscolaire,
- Urbanisme, cadre de vie, embellissement (espaces verts, équipement sportifs, cimetière, collecteurs et ruisseaux),
- Vie associative, commerciale, artisanale et communication,
- Finances.

Deux commissions obligatoires s'ajoutent à celles-ci. Le CCAS (centre communal d'action sociale) composé de 4 élus municipaux et 4 membres hors conseil et la commission d'appel d'offre.

Les commissions constituent un lieu de réflexion, de proposition au conseil et d'implica-



tion de tous les membres, de ce fait, elles ont un rôle majeur dans le fonctionnement du Conseil Municipal.

Chacune d'elle sera animée par un adjoint(e), assisté(e) par 2 conseillers pour celles ayant des champs d'intervention très larges (commission infrastructures et commission urbanisme).

Au cours des prochains mois, nous allons poursuivre la réflexion sur l'aménagement et la rénovation de la salle du temps libre avec notre maître d'œuvre pour l'établissement de l'avant-projet définitif, et la recherche des financements.

Les travaux d'aménagement des cours d'écoles sont prévus en août et septembre prochain.

Noël Tellier
Maire de Louplande

Directeur de la publication : Noël Tellier • Rédaction et conception : équipe municipale • Photos : Commune de Louplande, DR • Impression sur papier écologique : Compo 72 - Le Mans • Tirage : 750 exemplaires • Distribution : Commune de Louplande • Dépôt légal : à parution.





Noël TELLIER
Maire

Vice-président en charge des finances et mutualisation à la CC du Val de Sarthe



Gaël PELTIOT
1^{er} adjoint



Claudette GARNIER
2^e adjointe



Lionel HUBERT
3^e adjoint



Catherine BAZOGE
4^e adjointe



Romain MENAGÉ
Conseiller délégué



Alain LORiot
Conseiller délégué

INFRASTRUCTURES COMMUNALES : Bâtiments communaux, voirie, réseaux, atelier municipal

Adjoint : Gaël PELTIOT assisté d'un conseiller délégué aux bâtiments communaux : Romain MENAGÉ

Membres : Jean-Philippe BRAULT, Guillaume FRETAULT, Claudette GARNIER, Willy AUBERT, Catherine BAZOGE, Suzy DIEUL

ÉCOLE - RESTAURANT SCOLAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

Adjointe : Claudette GARNIER

Membres : Anne-Sophie COUDERC, Séverine NICAISE, Ludivine CHEVALIER, Betty GAZEAU, Ludivine ENGOULVENT

URBANISME – CADRE DE VIE – EMBELLISSEMENT – ESPACES VERTS – ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – CIMETIÈRE – COLLECTEURS CAMPAGNE :

Adjointe : Lionel HUBERT assisté d'un conseiller délégué pour l'embellissement, l'environnement, la gestion des espaces sportifs et de loisirs, et le cimetière : Alain LORiot

Membres : Suzy DIEUL, Séverine NICAISE, Guillaume FRETAULT, Joachim RATTIER, Thomas GOUFFIER, Gaël PELTIOT



Aline JOURDAIN
Conseillère municipale



Anne-Sophie COUDERC
Conseillère municipale



Betty GAZEAU
Conseillère municipale



Thomas GOUFFIER
Conseiller municipal



Guillaume FRETAULT
Conseiller municipal



Jean-Philippe BRAULT
Conseiller municipal



Joachim RATTIER
Conseiller municipal



Ludivine CHEVALIER
Conseillère municipale



Ludivine ENGOULVENT
Conseillère municipale



Séverine NICAISE
Conseillère municipale



Suzy DIEUL
Conseillère municipale



Willy AUBERT
Conseiller municipal

Élus communautaires : Noël TELLIER, Suzy DIEUL - Suppléant : Alain LORIOT

VIE ASSOCIATIVE – COMMERCIALE – ARTISANALE ET COMMUNICATION :

Adjointe : Catherine BAZOGE

Membres : Suzy DIEUL, Séverine NICAISE, Anne-Sophie COUDERC, Ludivine CHEVALIER, Jean-Philippe BRAULT, Claudette GARNIER, Aline JOURDAIN, Joachim RATTIER

COMMISSION FINANCES :

Composée : Noël TELLIER, Gaël PELTIOT, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Romain MENAGÉ, Alain LORIOT

Membres : Ludivine ENGOULVENT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

Membres : Anne-Sophie COUDERC – Aline JOURDAIN – Betty GAZEAU – Alain LORIOT ont été élus au titre du Conseil Municipal.

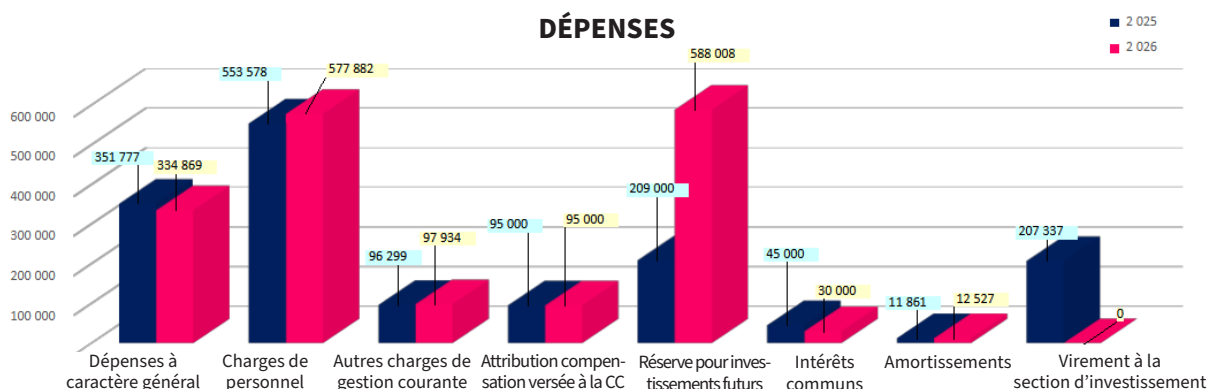
Marie-Christine CHAUDEMANCHE-PIPET, Eliane LEVEILLÉ, Laurence HEMERY et Josseline FOUQUERAY ont été nommées par Monsieur le Maire.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

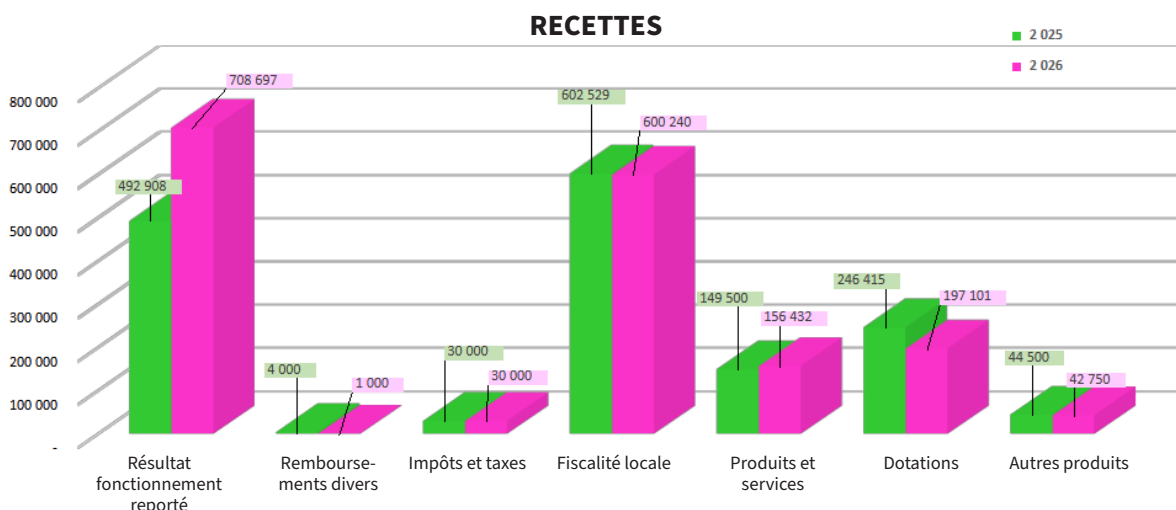
Pour cette année 2026, notre budget général s'élève à 1 736 220 € contre 1 539 852 € en 2025.

Nous avons fait le choix de voter ce budget le 5 mars 2026 avant les élections municipales du 15 mars 2026, c'est-à-dire un mois avant les années précédentes. Cela a laissé du temps à la nouvelle équipe municipale de s'installer dans la sérénité et de s'approprier ce budget. Comme vous pouvez le constater, nous avons été très attentifs sur l'évolution des dépenses à caractère général (-5 %), charge de gestion courante (1,6 %), les intérêts d'emprunts ont fortement diminués du fait que les intérêts des financements à court terme pour financer l'attente des subventions et l'avance de trésorerie ont été remboursés dans leur totalité. Les charges de personnel augmentent de 4,3 % essentiellement dues à l'augmentation du taux de caisse de retraite (CNRACL) décidé par l'État répartie sur 4 ans, et l'évolution de carrière des agents. Deux points importants sont à noter :

- l'augmentation de la réserve pour des investissements futurs s'élevant à 588 000 € dont une partie est réservée pour les projets futurs,
- pas de virement à la section d'investissement qui s'équilibre sans la nécessité d'un virement de la section de fonctionnement.



Du côté des recettes, le résultat de fonctionnement reporté est de 708 696 € en augmentation de 215 789 € par rapport à 2025, facilitant largement l'équilibre financier du budget 2026. Les recettes fiscales comprennent la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, et la taxe d'habitation des maisons secondaires vont atteindre globalement 620 561 €, soit une augmentation de 3 % due à l'augmentation des bases des valeurs locatives. Concernant les taux d'imposition, votre Conseil Municipal a décidé de ne pas les augmenter pour 2026. La baisse des dotations et participations de l'État s'explique par la non-notification de certaines dotations à la date de vote du budget qui était plus tôt cette année. Si nous comparons notre Commune avec les autres communes de même population, nous constatons que nos charges de fonctionnement sont bien maîtrisées, 653 €/habitant contre 671 € pour les autres communes. Les recettes sont inférieures 802 €/habitant contre 838 € dû pour partie à une ressource fiscale inférieure 367 €/habitant pour Louplande contre 459 € pour les autres communes. Il est important de noter que nos taux d'imposition sont en dessous de la moyenne des 16 communes de la CC Val de Sarthe.

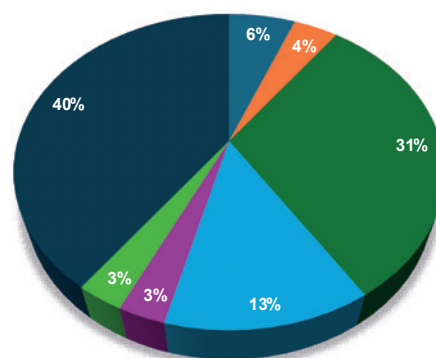


LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

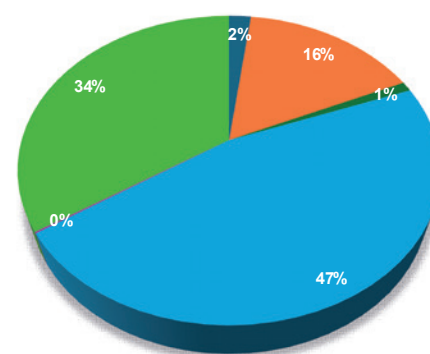
Les investissements importants pour cette année concernent :

- L'aménagement des cours d'école pour 213 427 € TTC,
- L'achat du robot-tonte et compresseur s' élevant à 28.270 € TTC,
- Étude et maîtrise d'œuvre 168 087 € dont 111 000 € pour la maîtrise d'œuvre de la MTL, concernant l'étude de l'avant-projet et le chiffrage des investissements, bâtiment 2 route de La Suze 13 600 € pour l'étude d'orientation et d'usages futurs, aménagement cours d'école (maîtrise d'œuvre 23 000 €)
- Achat de mobilier (salle des associations et maison du temps libre 15 000 €, barnums 5 000 €, décors de Noël 2 000 €, terrain de boules (bancs et poutres 4 000 €),
- Éclairage public 6 000 €,
- Matériel incendie (bornes et extincteurs) 8 500 €.

Dépenses d'investissement	535 934 €
Frais étude et maîtrise d'œuvre	168 087 €
Remboursement d'emprunts - part capital	69 500 €
Divers achats : terrain, bornes incendies, éclairage public	13 961 €
Travaux bâtiments : église, école, vestiaire foot, mairie, Kétanou, MTL, locatifs	17 792 €
Aménagements : renaturation cours d'école, réseau d'eau, cimetière, consolidation collecteur...	213 427 €
Achat matériel : robot tonte, ordinateur école...	31 572 €
Achat barnum, décoration de Noël, banc, terrain de boule	21 595 €



Recettes d'investissement	535 934 €
Solde d'exécution excédent N-1	87 501 €
Produit de cession	5 924 €
Remboursement de TVA (FCTVA*)	248 349 €
Dépôts et cautionnements reçus	800 €
Subventions d'investissements	180 833 €
Amortissements	12 527 €



* FCTVA (fond national de compensation de la TVA) : il s'agit du remboursement de la TVA sur les investissements de l'année 2023, notamment des travaux de rénovation de l'église et de la rénovation thermique de l'école.

Subventions :

- DETR* : solde de travaux de l'église 17 600 € et 75 000 € pour la rénovation de la cour d'école,
 - Fonds vert : aménagement cours d'école 46 729 €,
 - Conseil Départemental (deuxième plan de relance pour 29 620 €)
 - ADEME – Fonds chaleur (rénovation thermique de l'école) 11 884 €
- Concernant les travaux de rénovation et de mise en sécurité de l'église et la rénovation thermique du groupe scolaire, nous avons perçu toutes les subventions qui nous ont été notifiées.
- Église : Montant des travaux réalisés incluant la maîtrise d'œuvre 483 062 € HT
Montant des subventions (DETR, Conseil Régional, Conseil Départemental) 306 900 €, soit un taux de subvention de 63 %.
 - École : Montant des travaux + études et maîtrise d'œuvre = 1 235 198 € HT
Montant des subventions (DETR, Fonds vert, Conseil Régional, Programme Européen Leader, ADEME, Conseil Départemental (géothermie), Fonds Merisier et Séquoia) 945 975 € soit 77 %.

*DETR (Dotation pour les Territoires Ruraux).

ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS



AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLE

Comme nous vous le présentions dans le bulletin municipal de juin 2025, nous avons réalisé avec notre maître d'œuvre Paysage Concept, un dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux dans le cadre d'un MAPA (Marché à Procédure Adapté). Le marché comprenait 3 lots :

- Lot 1 : VRD (terrassement aménagement des réseaux, création de fosses de plantation d'arbres, pose de bordures, création et reprofilage d'allées, revêtement de pavés poreux et pose d'enduit berge filtrant...),
- Lot 2 : espace vert et mobilier des cours,
- Lot 3 : insonorisation du préau.



L'analyse des offres des entreprises nous a été présentée par notre maître d'œuvre lors de la séance de Conseil Municipal du 20 avril dernier.

- Lot 1 : 6 entreprises ont proposé une offre,
- Lot 2 : 5 entreprises ont répondu au marché,
- Lot 3 : 1 seule entreprise a répondu à la consultation.

Nous avons retenu les entreprises les mieux disantes ayant la meilleure note regroupant le prix et les critères techniques (moyens humains, organisation du chantier, délais, méthodologie de mise en œuvre...).

Il s'agit pour le :

Lot n°1	Eurovia atlantique - agence HRC - Le Mans (Sarthe)	69 303,50 € HT
Lot n°2	NCI Paysage - Le Mans (Sarthe)	64 133,78 € HT
Lot n°3	Bois Loisirs Création - Saint-Mars-du-Désert (Loire Atlantique)	19 283,40 € HT

Le montant total du marché notifié s'élève à 152 720,96 € HT contre un estimatif prévu de 177 023,02 €, soit un écart de 24 302 €, soit 13.7 % favorable au marché. **Le coût total du projet s'élève donc à :**

- Travaux : 152 720,96 €
- Maîtrise d'œuvre et étude : 24 641,30 €

Total : 177 362,26 €

Financement de l'opération - Subventions :

- DETR : 75 000 €
- Fond Vert : 46 729 €

Total : 121 729 €

Reste à charge de la Commune : 55 633 €

Les travaux sont prévus en août et septembre prochain.

LES EFFECTIFS DE L'ÉCOLE EN SEPTEMBRE 2026

PS	15 élèves	CE1	16 élèves
MS	17 élèves	CE2	10 élèves
GS	13 élèves	CM1	18 élèves
CP	17 élèves	CM2	15 élèves

44 maternelles - 76 élémentaires : 121 élèves

LES ENFANTS À L'OPÉRA

« **N**ous irons à l'opéra ! » ce projet ambitieux nous l'avons affirmé dès l'année dernière en conseil des maîtres à l'initiative d'Hélyette, musicienne émérite. Elle trouva un écho favorable et mit toute l'équipe élémentaire au diapason de sa proposition. Le prologue étant écrit, il n'y avait plus qu'à mettre en scène les actes suivants.

Ce projet a été le fil conducteur de notre année scolaire dans le domaine des arts et connu son point d'orgue en janvier quand nous nous sommes rendus en train à Angers pour y découvrir son beau théâtre à l'italienne ainsi que l'œuvre de David Lescot Cendrillon, que nous avons particulièrement apprécié.

« *Nous irons à l'opéra !* » le récitatif lancé, le chœur se constitua naturellement avec les 4 classes élémentaires du CP au CM2 qui mirent tout leur cœur à apprendre les 11 chants du répertoire. Chaque maîtresse avait sa partition, Barbara et Julie, techniciennes plateau tandis qu'Hélyette, Marie et moi partageons la direction de la chorale.

Il nous a fallu également la présence d'un musicien pour donner du volume au projet. C'est Julie qui par ses relations nous proposa Gabriel Boursset, le pianiste qui a accompagné le chœur d'enfants rejoint par l'indispensable ingé-son Teddy Barreau qui ajusta ses réglages consoles pour une réception optimale de l'œuvre.

Il fallait, et ce ne fut pas le plus simple, trouver une salle « opéra-tionnelle » pour accueillir dans les meilleures conditions acteurs et public. L'école tient à remercier conjointement M. le maire de Louplande qui, par ses talents de négociateur, nous a permis d'obtenir la gratuité de la salle, ainsi que la municipalité de Noyen grâce à laquelle nous avons pu offrir le spectacle de vendredi soir.



RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIVITÉS DES CLASSES

1

Football : les classes de PS/MS - MS/GS et CM1 ont bénéficié d'ateliers « jeux de ballons » proposés par le club de football de Louplande.



2

Abbaye : les élèves de PS/MS et MS/GS ont visité l'abbaye de l'Épau, ont participé à un atelier de création d'animaux fantastiques et ont vu le spectacle de « La Cie les Archets à Babord ».



3

Saint Patrick : le 17 mars, toute l'école s'est parée des couleurs de la Saint-Patrick, la célèbre fête irlandaise.



4

Couveuse : installation d'une couveuse dans la classe pour observer les poussins



SOUTENONS NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Les commerces de proximité sont essentiels à la vie de notre commune. Ils créent du lien, offrent des services indispensables et participent à l'attractivité de Louplande. En les soutenant, nous contribuons directement à la vitalité économique et sociale de notre territoire.



LES COMMERCES À VOTRE SERVICE

Bar Tabac Épicerie et FDJ - Au P'tit Loup

Tél : 02 43 29 89 68

- Dimanche après-midi et lundi fermé
- Mardi au vendredi : 07h - 13h et 16h - 20h
- Samedi : 08h - 13h 16h - 20h
- Dimanche matin : 08h - 13h

Coiffeuse Nuance D'aurore

Tél : 02 43 88 53 70

- Lundi et mardi : 09h - 12h et 14h - 18h30
- Mercredi et dimanche : Fermé
- Jeudi et vendredi : 09h - 19h
- Samedi : 09h - 14h

Restaurant / Traiteur Le V&P

Tél : 02 43 23 64 24

- Lundi et mardi et jeudi : 07h - 16h
- Mercredi et vendredi : 07h - 16h et 17h30 - 20h
- Samedi et dimanche : fermé

Finette dressing seconde main

Tél : 06 58 78 00 08 - Pas d'horaire fixe. - Annonce sur les réseaux (Facebook, etc...)

Garage du Roussard

Tél : 02 43 88 18 28

- Lundi au vendredi : 08h - 12h30 et 13h30 - 19h
- Samedi et dimanche : fermé

Sarthe Pêche

Tél : 09 85 18 88 35

- Mardi au samedi : 10h - 13h et 14h - 19h

LN Beauty 72- Prothésiste ongulaire et technicienne de cils

Tél : 06 63 25 65 25 - Prise de RDV par téléphone

Dream Machine : atelier de réparation automobile, spécialiste américaine

Tél : 02 43 83 52 45

- Lundi au vendredi : 09h - 12h et 14h - 18h30
- Samedi et dimanche : fermé

ET NOS ARTISANS...

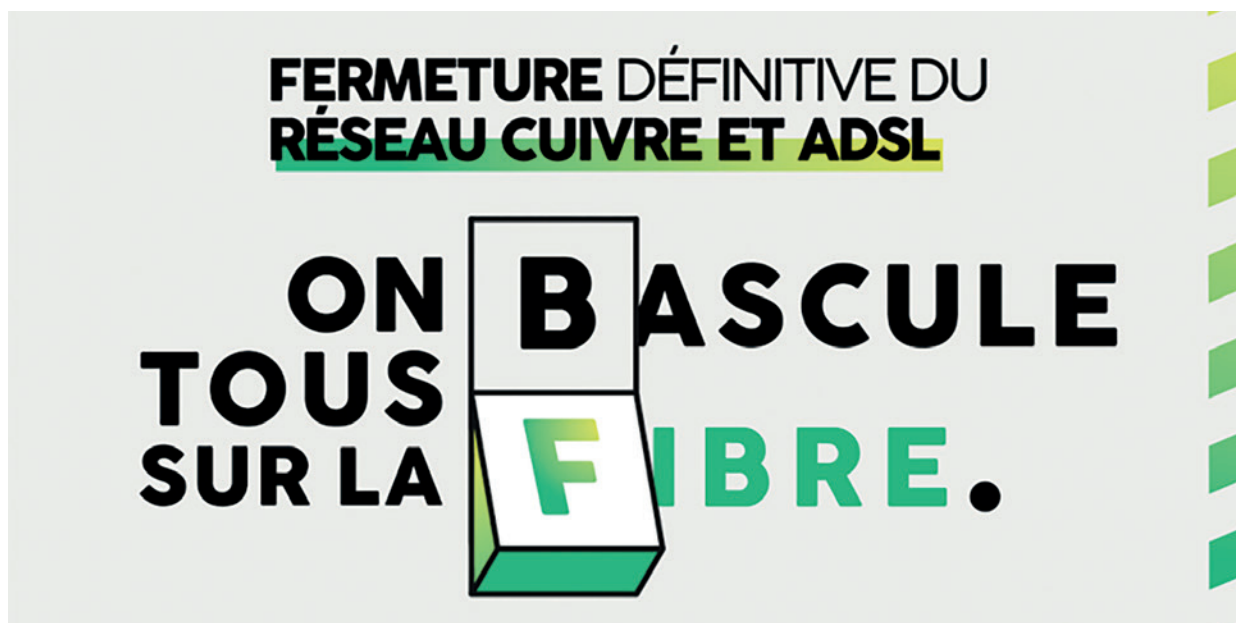
La commune compte également de nombreux artisans qui contribuent chaque jour à la qualité de vie locale. La liste complète des artisans est disponible sur le site internet de la mairie, menu « vie économique », « commerces et artisans ».

REDONNONS VIE AU MARCHÉ DU MERCREDI

Chaque mercredi, notre commune accueille un marché destiné à proposer des produits frais, locaux et variés. Malgré la présence fidèle de nos commerçants, la fréquentation reste faible. Pourtant, ce marché pourrait devenir un véritable lieu de convivialité, de rencontres et de dynamisme local. Le conseil municipal souhaite vivement que ce marché fonctionne et se mobilise pour lui redonner toute sa place dans la vie du village. Afin de mieux comprendre vos attentes et d'améliorer ce rendez-vous hebdomadaire, nous vous invitons à répondre à un questionnaire via le QR code ou bien en complétant le flyer joint au bulletin municipal à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie.



FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE ADSL



Si vous êtes en réseau ADSL cuivre, veuillez contacter votre opérateur pour passer à la fibre. Le réseau ADSL s'arrête en juillet 2026.

LA FRESQUE DU CLIMAT

Envie de mieux comprendre les enjeux du changement climatique et d'agir à votre échelle ? Participez à la Fresque du Climat organisée dans notre Commune le mercredi 9 septembre 2026, de 19h à 22h, à la Salle des Associations.

Cet atelier ludique, collaboratif et accessible à tous permet de décrypter en équipe les mécanismes du dérèglement climatique à partir des données scientifiques du GIEC. En quelques heures, vous repartirez avec une vision claire des causes et conséquences, mais aussi des pistes concrètes pour agir au quotidien. Un moment convivial, enrichissant et mobilisateur à partager entre Louplandais : venez nombreux !

Places limitées

Renseignements et inscription au 06 67 53 49 78

Participez à l'atelier



Mercredi 9 septembre 2026 de 19h à 22h

Louplande, salle des associations

Un atelier ludique et collaboratif pour comprendre les enjeux climatiques et agir

→ Renseignements et inscription au 06 67 53 49 78

LISTE DES ASSOCIATIONS

Association	Activité	Horaires	Lieu	Tarifs	Dates	Contacts
Attire d'L 	Bibliothèque	Mercredi : 16h - 18h30 Jeudi : 16h30 - 18h Vendredi : 16h30 - 18h Samedi : 10h - 12h30	Bibliothèque	5 € adulte Gratuit enfant	Inscrip. : toute l'année	Patricia Bonhommet bibliotheque.louplande@ sarthefibre.fr 02 43 88 87 59
FC Louplande 	Foot cours U7 à U11* Foot cours U12 à U18* Foot séniors et vétérans	Mercredi : 14h30 - 17h Tous les jours de la semaine Horaires à définir Jeudi : 19h30	Stade de foot	80 € 110 € 120 €	Début : 02 sept. 	Olivier Mussard oliviermussard@orange.fr 06 52 34 21 66
Généralisations Mouvement 	Jeux de carte Marche	1 ^{er} et 3 ^e mardi de chaque mois : 14h - 18h 2 ^e et 4 ^e mardi de chaque mois : 13h45	Salle du temps libre Parking du stade	18 €	Début : 1 ^{er} sept. Début : 8 sept.	Monsieur Vovard michel.vovard@sfr.fr 06 67 81 62 74
Gym volontaire Louplande 	Pilates Cross training sport santé Pilates Gym bien-être Fit Dance	Lundi : 10h30 - 11h30 Mardi : 19h - 20h Mercredi : 18h45 - 19h45 Jeudi : 10h45 - 11h45 Jeudi : 18h30 - 19h30	Salle du temps libre	120 € ou 190 € pour 2 activités	Début : sem. 38	Marie-Christine Pipet gymvolontairelouplande72@laposte.net 06 08 86 32 23
La boule louplandaise 	Pétanque					Laurence Fontaine fontaine.laurence17@gmail.com 06 59 62 15 01

* Dates d'inscription : tous les mercredis de juin et de septembre.

Association	Activité	Horaires	Lieu	Tarifs	Dates	Contacts
Louplande Sport Loisirs** 	Tennis de table	Lundi : à partir de 20h30	Salle du temps libre	65 €	Début : sem. 38	Jean-Pierre Leroy jeanpierreleroy@orange.fr 06 08 22 26 23
	QI Gong	Mardi : 17h - 18h	Salle Étival (mardi)	165 €		
	Yoga	Mardi et mercredi : 19h - 20h Mercredi 20h30 - 21h30	Salles des associations			
	QI Gong	Jeudi : 18h - 19h				
	Marche nordique	Samedi et mardi : 9h - 11h	Arche de la Nature Le Mans	65 €		
	Renforcement musculaire	Dimanche : 9h30 - 10h30	Salle du temps libre	25 €		
	Cyclisme	Dimanche : 9h	Place de l'église	65 €		
Tennis Club de Louplande 	Tennis	Mercredi (5-12 ans) : horaires à définir	Terrain de tennis	125 € (simple) ou 145 € (partage)	Début : sem. 38	Suzy Dieul tclouplande@gmail.com 06 58 98 30 76
		Samedi (13-18 ans) : 15h - 17h		140 € (simple) ou 160 € (partage)	Inscrip. : 29 août	
		Samedi (adultes) : 17h - 18h		109 €	Inscrip. : toute l'année (loisirs)	
		Loisirs		72 €		
UNC - AFN 	Devoir de mémoire : perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France					Gérard Gaudin 02 43 88 58 01
FCPE 	Créer un lien privilégié avec l'école et l'équipe enseignante. Participer activement aux projets et au bien-être de nos enfants. Partager des moments de convivialité entre parents du village.					Maxime Juliot fcpelouplande@gmail.com

** Possibilité de pratiquer 4 disciplines pour 65 € (tennis de table, renforcement musculaire, cyclisme, marche nordique).

HOMMAGE - CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Défilé

Commémoration aux monuments aux morts



Mise à l'honneur de nos doyens présents au repas



Vin d'honneur après la cérémonie



AGENDA DU SECOND SEMESTRE 2026

SEPTEMBRE

■ **Fête du village**
>>> 05 SEPTEMBRE

■ **Assemblée générale FCPE**
>>> 11 SEPTEMBRE

■ **Fresque du climat**
>>> 12 SEPTEMBRE

■ **Concours de pétanque du Football Club Louplande**
>>> 19 SEPTEMBRE



■ **Concours de belote de Générations Mouvement**
>>> 09 OCTOBRE



■ **Assemblée générale de Louplande Sport Loisirs**
>>> 20 NOVEMBRE

■ **Assemblée générale du comité des fêtes**
>>> 27 NOVEMBRE

■ **Marché de l'Avent par Attire d'L**
>>> 28 NOVEMBRE

DÉCEMBRE

■ **Repas de Noël par Générations Mouvement**
>>> 13 DÉCEMBRE



■ **Soirée flashback années 60 à 90 par le Tennis Club de Louplande**
>>> 10 OCTOBRE

NOVEMBRE

■ **Repas dansant de FC Louplande**
>>> 07 NOVEMBRE

■ **Concours de belote de Générations Mouvement**
>>> 13 NOVEMBRE

■ **Bourse aux jouets par le Tennis Club de Louplande**
>>> 14 & 15 NOVEMBRE

OCTOBRE

■ **Matinée citoyenne**
>>> 03 OCTOBRE

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Chaque mois, le 1^{er}, nous mettons à l'honneur un artisan, un commerçant ou une association de Louplande à travers un portrait diffusé sur la page Facebook de la commune et sur le site internet. L'objectif est simple : vous faire connaître, valoriser votre activité et permettre aux habitants de découvrir la richesse de notre tissu local.

Ces portraits rencontrent un vrai succès et contribuent à renforcer le lien entre les habitants et les acteurs de la vie locale. Que vous soyez installé depuis longtemps ou récemment arrivé, que vous exerciez une activité artisanale, commerciale, associative ou de service, ce portrait est l'occasion idéale de présenter votre savoir-faire, vos projets et votre engagement.

Vous souhaitez apparaître dans un prochain portrait ? Il vous suffit de contacter Suzy Dieul au 06 58 98 30 76 pour convenir d'un rendez-vous. Nous serons ravis de mettre en lumière votre activité et de vous donner la parole.

MAIRIE ET AGENCE POSTALE : HORAIRES D'OUVERTURE

■ La mairie est ouverte tous les matins de 9h à 12h et le mardi et le vendredi de 16h45 à 19h. Du 10 au 14 août, la Mairie sera ouverte uniquement le lundi, mercredi et le vendredi de 9h à 12h. Pas de permanences à la Mairie les vendredis 21 et 28 août de 16h45 à 19h.

02 43 88 52 28

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET EN CAS D'EXTRÊME URGENCE, CONTACTEZ L'ÉLU D'ASTREINTE AU 06 71 29 39 35.

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	M	1	S	1	M	1	J	1	D	1	M
2	J	2	D	2	M	2	V	2	L	2	M
3	V	3	L	3	J	3	S	3	M	3	J
4	S	4	M	4	V	4	D	4	M	4	V
5	D	5	M	5	S	5	L	5	J	5	S
6	L	6	J	6	D	6	M	6	V	6	D
7	M	7	V	7	L	7	M	7	S	7	L
8	M	8	S	8	M	8	J	8	D	8	M
9	J	9	D	9	M	9	V	9	L	9	M
10	V	10	L	10	J	10	S	10	M	10	J
11	S	11	M	11	V	11	D	11	M	11	V
12	D	12	M	12	S	12	L	12	J	12	S
13	L	13	J	13	D	13	M	13	V	13	D
14	M	14	V	14	L	14	M	14	S	14	L
15	M	15	S	15	M	15	J	15	D	15	M
16	J	16	D	16	M	16	V	16	L	16	M
17	V	17	L	17	J	17	S	17	M	17	J
18	S	18	M	18	V	18	D	18	M	18	V
19	D	19	M	19	S	19	L	19	J	19	S
20	L	20	J	20	D	20	M	20	V	20	D
21	M	21	V	21	L	21	M	21	S	21	L
22	M	22	S	22	M	22	J	22	D	22	M
23	J	23	D	23	M	23	V	23	L	23	M
24	V	24	L	24	J	24	S	24	M	24	J
25	S	25	M	25	V	25	D	25	M	25	V
26	D	26	M	26	S	26	L	26	J	26	S
27	L	27	J	27	D	27	M	27	V	27	D
28	M	28	V	28	L	28	M	28	S	28	L
29	M	29	S	29	M	29	J	29	D	29	M
30	J	30	D	30	M	30	V	30	L	30	M
31	V	31	L			31	S			31	J

SEMAINE JAUNE : ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h

SEMAINE VERTE : ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 15h à 18h30

VIE MUNICIPALE : ÉTAT CIVIL

Naissances - Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents de :

- Nolan Tondeux, né le 3 décembre 2025
- Morgan Bouchat, né le 4 février 2026
- Héloïse Martin, née le 28 février 2026
- Thalia Nkuika, née le 11 avril 2026
- Romain Guillot, né le 26 avril 2026
- Elios Plantrose, né le 19 mai 2026
- Martin Gicquel, né le 24 mai 2026
- Diane Bergé, née le 2 juin 2026

Mariage - Nous adressons toutes nos félicitations à :

- Monsieur Jean-Louis Sorivelle et Madame Emmanuelle Landais, mariés le 6 juin 2026

RETOUR EN IMAGES



Soirée dansante du Tennis Club



Rentrée des jeunes FC louplandais avec les joueurs FC Le Mans au stade Marie-Marvingt



Randonnée par Louplande Sport Loisirs



Repas dansant de Générations Mouvement



Concours puzzle du Tennis Club



Comité des fêtes

Feu d'artifice vers 22h30

LOUPLANDE EN FETE

**SAMEDI 05 SEPTEMBRE A
PARTIR DE 18H AU STADE**

Entrée gratuite

Marché nocturne

Jeux gratuits :

arcade, baby foot, flipper

Repas

Soirée dansante

Buvette

MENU ADULTE 18€

Kir

Jambon grillé ou

2 chipolatas

+ frites

Fromage

Dessert

Café ou thé



MENU ENFANT 8€ (-12ANS)

1 boisson

1 chipolata ou

jambon/frites

Dessert



RÉSERVATION AVANT LE 23 AOUT

INSCRIPTION ET PAIEMENT REPAS :

Helloasso

(! pensez à annuler les frais supplémentaires
ajoutés automatiquement) :



ou : cdfdelouplande@gmail.com

ou au : 06.62.49.85.15

SMS de préférence

Paiement possible par chèque au

CDF 32bis route du Mans 72210

Louplande